



<b>Relevé des délibérations du Conseil d'administration du 12 décembre 2022</b>
---

**Le Conseil d'administration a approuvé :**

- Le procès-verbal de la séance 16 septembre 2022

***Questions financières***

- Le budget initial pour 2023
- Les admissions en non-valeurs
- Les frais de gestion des contrats de recherche
- Les aides financières exceptionnelles

***Questions de ressources humaines***

- La campagne d'emploi pour 2023
- Les lignes directrices de gestion locales relatives au régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs
- Les modifications du dispositif du RIFSEEP
- Les tarifs de rémunération des tâches en lien avec les concours d'entrée à Sciences Po Lyon et au concours commun du réseau ScPo

***Questions de formation***

- Le règlement du concours commun d'entrée en première année
- Les modalités du concours d'entrée en deuxième année
- Le règlement et les modalités du concours d'entrée en quatrième année
- Les modalités du concours d'entrée en quatrième année pour les apprenants en formation continue

- Les modalités des concours d'entrée spécifiques à Sciences Po Lyon pour les doubles parcours sur le campus de Saint-Étienne
- La rectification d'une erreur matérielle dans le Règlement des études et des examens
- La création d'une spécialité de 5<sup>e</sup> année à compter de l'année universitaire 2024-2025 : Communication, Environnement, Engagement / mobilisation

**Le Conseil d'administration a été informé :**

- Des actualités du programme de démocratisation et égalité des chances de l'établissement
- De l'état d'avancement du contrat d'établissement
- De l'avancement du projet de Contrat de plan État-Région
- Des actualités du réseau ScPo
- Du rapport social unique
- Des conventions signées par la directrice depuis le 16 septembre 2022.